

Municipalité
de Ste-Jeanne D'Arc

MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2013 - NO 7

JUILLET 2013

Qui ose risquer...

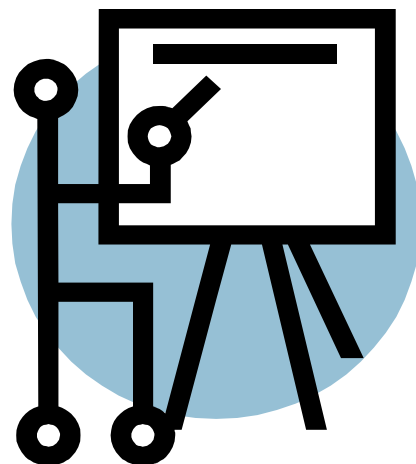


Aimer, c'est risquer le rejet.
Vivre, c'est risquer de mourir.
Espérer, c'est risquer la déception.
Essayer, c'est risquer l'échec.

Risquer est une nécessité.
Le plus grand des dangers,
C'est de ne pas risquer.
D'être enchaîné dans ses certitudes
Comme un esclave.

Seul celui qui ose risquer
Est vraiment libre !

Anonyme



Bureau municipal fermé du 12 au 23 août (vacances) sauf les mardis: ouverture aux heures habituelles.

Horaire des diverses cueillettes

ORDURES MÉNAGÈRES

29 juillet

5-12-19-26-août 2013

RÉCUPÉRATION

1-15-29 août 2013



INFOS MUNICIPALES ...

- * Dépôt du rapport des indicateurs de gestion municipaux pour 2012;
- * Reddition de comptes pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - année 2012;
- * Reddition de comptes pour la collecte sélective des matières recyclables de l'année 2012;
- * Approbation des comptes du mois pour un montant de \$44 064.22;
- * La municipalité retient la soumission de Sel Warwick concernant l'achat de 5000 kg de chlorure de calcium en flocon pour un montant de 2070\$ taxes en sus, afin d'être ajouté au gravier et ainsi obtenir un abrasif efficace pour les rangs pendant l'hiver;
- * Le conseil municipal accepte de fournir le service de remplissage du réservoir

QUELQUES POINTS

- d'eau servant à l'arrosage du jardin communautaire;
 - * Résolution afin de déterminer les travaux de rechargement de gravier réalisés sur les chemins municipaux;
 - * Acceptation du contrat de déneigement et déglacage de la route Massé (contrat du MTQ) pour l'hiver 2013-2014 pour un montant de 50 500\$ avec clause de renouvellement pour les deux années suivantes;
 - * Appui à la demande de notre député fédéral afin que le nom actuel de la circonscription Avignon-Matane puisse être modifié pour devenir Avignon-LaMitis-Matane-Matapédia ce qui permettrait de considérer l'ensemble des MRC sur un pied d'égalité et nous permettrait de sauvegarder notre identité de MRC de La Mitis;
 - * Don à l'école Arc-en-Ciel de 70\$ - contribution au dîner de fin d'année des élèves;
 - * Don de 100\$ au Club des 50 ans et plus - contribution au 40e anniversaire du Club;
 - * Offre d'achat de 4000\$ pour la niveleuse de St-Marcellin afin d'avoir des pièces de rechange pour notre niveleuse (même marque);
 - * Autorisation de pose de plancher flottant par la quincaillerie Centre-Ville de Mont-Joli pour un montant de \$1950.80 taxes incluses;
 - * Recommandation du conseil municipal pour remise du chapeau honorifique à la municipalité de St-Donat pour la réalisation d'un plan d'action du Comité Jeunesse de St-Donat
- Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.*

Dans ce numéro : Page

Aménagement d'un parc municipal	2
Aide financière - camion citerne	2
L'écocentre de La Mitis	2
Bac de compostage	2
Le travail de rue dans ton milieu	3
Le compostage	4
Le compostage ... suite	5
En période de grande chaleur - précautions à prendre	6

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC MUNICIPAL À SAINTE-JEANNE D'ARC



L'implantation d'un parc municipal à Sainte-Jeanne d'Arc tel qu'inscrit au plan d'action 2013-2014 du Comité de Développement de Sainte-Jeanne d'Arc a suscité l'intérêt des élus municipaux. Un partenariat entre la Municipalité et le Comité a donc été confirmé en février dernier afin de mener à terme ce beau projet qui sera réalisé sur une période de deux ans. Le parc sera implanté sur le terrain de la Municipalité situé à côté de l'école.

Cette année, la phase I des travaux prévoit la préparation du terrain et la semence. Également, un projecteur sera installé afin d'éclairer le terrain. La phase II prévue l'an prochain sera la réalisation d'un sentier, l'installation de tables, bancs et préau ainsi que des jeux. Bien entendu, il

y aura plantation de fleurs, vivaces et arbustes afin de rendre l'endroit agréable.

Bonne nouvelle! Nous avons obtenu un appui financier de la MRC de La Mitis dans le cadre du Pacte rural et ce, pour un montant de 3000\$ afin de nous aider à mener à terme la phase I du projet.

Pour cette première année des travaux, la mise de fonds du milieu est de 1088\$ pour la Municipalité et 2500\$ pour le Comité de développement, totalisant un montant de 3588\$. Les travaux de machinerie pour la préparation du terrain seront réalisés par les employés municipaux pour un montant estimé à 4000\$.

Soulignons également la contribution bénévole des membres du Comité de Développement au cours de la réalisation de cette première phase des travaux. Un gros merci à ces précieux partenaires.

Une nouvelle demande de subvention sera déposée dans les prochains mois pour la phase II du projet.

L Boivin, d.g.



AIDE À L'ACQUISITION D'UN CAMION CITERNE POUR LE SERVICE INCENDIE DE SAINTE-JEANNE D'ARC ET LA RÉDEMPTION

CONFIRMATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE

Nous avons reçu dernièrement la confirmation qu'une aide financière de près de 125 000\$ sera accordée au service incendie de Sainte-Jeanne d'Arc et La Rédemption dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté afin de permettre l'acquisition d'un camion-citerne pour notre service incendie. Ce projet se chiffre à 249 000\$.

Nos deux municipalités se sont vues dans l'obligation d'entreprendre des démarches afin d'acquérir un nouveau camion citerne suite à la mise hors service de l'ancien camion qui présentait des anomalies majeures. L'acquisition d'un tel camion est nécessaire afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et ainsi d'être en mesure d'assurer adéquatement la protection de nos citoyens.

Présentement, les municipalités environnantes nous assurent leur support lors d'interventions.

L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé au 428 Chemin Perreault Est, Sainte-Flavie
418-785-0055

Heures d'ouverture jusqu'au 31 octobre

Lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

Samedi 08h00 à 16h00

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc.)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonnes gaz propane, ampoules fluo compactes

PENSÉE POSITIVE

Et si c'était ça le bonheur?

Pas même un rêve, pas même une promesse.

Juste l'instant.

Source : Delphine de Vigan

BAC DE COMPOSTAGE À BAS PRIX !

Le compostage vous intéresse...

mais vous n'avez pas l'équipement qu'il vous faut?

Vous pouvez obtenir un bac de compostage au coût de 20\$ en téléphonant à votre bureau municipal au 418-776-5660.

Il nous fera plaisir de vous livrer votre bac à la maison!



Le travailleur de rue dans ton milieu!

POURQUOI AVOIR BESOIN DU TRAVAILLEUR DE RUE?

Parce que :

- ⇒ Tu as besoin d'**écoute** sans te faire juger
- ⇒ Tu as besoin d'**aide** dans les moments durs de ta vie
- ⇒ Tu as besoin d'**information** sur différents sujets
(sexualité, toxicomanie, droits, santé, etc.)
- ⇒ Tu as besoin de **matériel** de prévention
(condoms, dépliants de ressources)
- ⇒ Tu vis des **difficultés** en lien avec ton logement, ta consommation, ton budget, ton emploi, tes amours, ta santé, ta famille, etc.

POUR QUI?

Toutes personnes dans le besoin, 0-100 ans

SERVICES :

- ⇒ **Rencontre** les personnes là où elles sont
- ⇒ **Écoute** activement les préoccupations des gens
- ⇒ **Soutient** les gens dans des épreuves difficiles et dans leurs démarches
- ⇒ **Intervient** en situation de crise
- ⇒ **Sensibilise** sur diverses problématiques
- ⇒ **Informe** sur les ressources existantes
- ⇒ **Réfère** et **accompagne** les gens vers les ressources (aide sociale, avortement, dépistage ITSS, justice, violence, dépannage alimentaire, abus, emploi, santé mentale, etc.)

LES LIEUX FRÉQUENTÉS PAR LE TRAVAILLEUR DE RUE :

Les **16 municipalités** de la MRC de La Mitis

Tu peux nous voir dans :

- ⇒ La rue, les parcs
- ⇒ Les appartements, maisons
- ⇒ Les cafés, restaurants, bars, commerces
- ⇒ Les événements, spectacles, festivités
- ⇒ Les organismes, institutions
- ⇒ Les écoles

Le travailleur de rue est une oreille attentive pour toi, sans discrimination ni jugement.

☎ ***SERVICE CONFIDENTIEL ET ANONYME***

Lina Castonguay : 418-740-3259

Marie-Josée Sénéchal : 418-740-3258



Le compostage

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas composter ses déchets? Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir la terre de ses plantations sans frais ... les avantages sont nombreux.

Produire un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin, sur son balcon ou sa terrasse n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, etc. Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. Ce sont vos plantations qui vont être ravies et elles vous en seront reconnaissantes !

L'art de bien composter

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples : mélanger les différentes catégories de déchets, aérer les matières, surveiller l'humidité.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables : les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc. ; les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. ; les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions : les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou, etc.) qu'il vaut mieux broyer avant ; les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes) qui se maintiennent en vie lors du compostage et qui peuvent regermer. La viande peut tout à fait être compostée pour autant qu'on la mette hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas. Les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas. Mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.



Les déchets à ne pas composter

Plastique et tissus synthétiques, verre et métaux ne se dégradent pas. Il faut absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité. On évitera aussi le contenu des sacs d'aspirateur, les poussières étant principalement d'origine synthétique ; les bois de menuiserie et de charpente, car presque toujours traités chimiquement, vernis ou peints ; la litière pour chat et les couches-culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables. D'une façon générale, aucun produit chimique, huile de vidange, etc., ne doit être mélangé au compost. Nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les conteneurs adéquats de la déchèterie la plus proche.

Les carbonés avec les azotés:

Les humides avec les secs:

Les déchets plutôt carbonés	... et les déchets plutôt azotés
Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc. <i>Seuls, ils se compostent très lentement.</i>	Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc. <i>Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir (c'est notamment le cas des tontes de gazon).</i>

Les déchets grossiers:

Les déchets secs humides...	...et les déchets secs
Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc. <i>L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.</i>	Branches, paille, papiers, sciure, etc. <i>Seuls, ils ne se compostent pas.</i>

Les déchets grossiers...	...et les déchets fins
Tailles et déchets fibreux broyés. <i>L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération. Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.</i>	Déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon, etc. <i>Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.</i>



Pour réaliser ces mélanges, vous pouvez soit brasser les déchets dès le départ, soit les disposer en couches minces alternées si c'est possible.

Aérer les matières

Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage et remplacés par d'autres produisant du méthane, puisant gaz à effet de serre, et des gaz malodorants.

Deux solutions sont à mettre en œuvre :

intégrer dans le mélange en compostage des matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets ;

réaliser un brassage régulier (notamment au début du compostage lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte, puis tous les 1 à 2 mois). Pas d'inquiétude, c'est facile : une fourche et quelques minutes suffisent !

Le brassage permet non seulement de décompacter le tas et de l'aérer, mais aussi d'assurer une transformation régulière.



Vos outils de compostage

Les outils et équipements habituels du jardinier suffisent à pratiquer le compostage domestique :

- * **une poubelle** ou **un seau** pour sélectionner les déchets de cuisine ou les autres déchets organiques ;
- * **une fourche, un croc, un remueur ou un aérateur** pour brasser le compost ;
- * **une brouette** pour transporter les déchets ou le compost ;
- * **une serpe, une hache, une cisaille ou un sécateur**, pour réduire en petits morceaux les branches ou briser les déchets durs, voire un broyeur si la quantité à traiter le justifie ;
- * **un grillage** fixé sur un cadre pour tamiser le compost mûr.

Le déroulement du compostage à domicile

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et des organismes de plus grande taille (lombrics,

acariens, cloportes, myriapodes, coléoptères et autres insectes). Les déchets perdent leur aspect d'origine et deviennent compost. Ce produit va contribuer, dans le sol, à renforcer le stock d'humus. Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse

Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide (comme une éponge pressée) mais sans excès. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de compostage et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il est facile d'arroser quand le compost est trop sec. L'assécher quand il est trop humide est un peu plus difficile. On pourra l'étaler quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.

Intégrer les déchets difficiles à composter

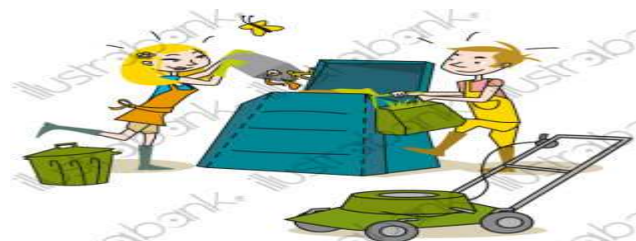
Le compostage des végétaux durs, longs, encombrants est possible, si vous suivez ces quelques indications : sectionnez, fragmentez, écrasez ou broyez ces déchets. Vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes. Souvenez-vous que ces déchets favorisent l'aération des matières en compostage ; faites-leur subir plusieurs cycles de compostage, en les retirant du compost mûr par tamisage.

Rendre visite à son compost !

Bien surveiller son compost est le secret de la réussite. L'apport de déchets frais est une bonne occasion d'examiner les produits en compostage. Une observation un peu attentive permettra de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs... À partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.

Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui : • parce que le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit ; • parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.



Source: ademe presse

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-776-5660
Télécopie : 418-776-5660
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
et Kathy Perreault, adjointe administrative

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00

Fermé le mercredi



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 5 août 2013
20h00

BIENVENUE à TOUS !

Il fait très chaud !

Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

- ◆ de lui faire boire de l'eau toutes les 20 minutes;
- ◆ de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée;
- ◆ de lui faire prendre un bain ou une douche tiède au moins 2 fois par jour;
- ◆ de planifier ses activités extérieures avant 10 h et après 15 h;
- ◆ de l'habiller avec des vêtements légers et de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Pour le bébé allaité, donner le sein plus souvent.

Pour le bébé nourri au biberon, offrir de l'eau entre les boires.



Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Signes importants à surveiller:

- ◆ moins d'urine et urines foncées;
- ◆ peau, lèvres ou bouche sèches;
- ◆ maux de tête, vomissements ou diarrhée;
- ◆ couleur anormale de la peau, pâle ou rouge;
- ◆ yeux creux et cernés;
- ◆ température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal);
- ◆ agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion;
- ◆ difficulté à respirer;
- ◆ somnolent, dort beaucoup et difficile à réveiller.

Source: Santé et Services sociaux Québec

www.msss.gouv.qc.ca/chaleur